

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID : 039-243900420-20240415-81_2024-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 15 avril 2024

Date de convocation

08 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 15 avril à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

RPE – Convention avec un établissement d'accueil des personnes âgées

N°81/2024

Nombre de membres

11

Présents

9

Représentés

0

Excusés

2

Votants

9

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Théry Vuillet.

Excusés M. Truchot.

Absents Mme Hählen.

Vu la délibération n°55/2011 du 15 juin 2011, par laquelle le Conseil communautaire décidait la création d'un Relais Assistantes Maternelles Itinérant sur le Val d'Amour,

Considérant les animations du Relais Petite Enfance du Val d'Amour destinées aux enfants et à l'ensemble des assistantes maternelles du Val d'Amour,

Considérant la mise en place d'animations intergénérationnelles sur le Val d'Amour,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer une convention avec un établissement d'accueil des personnes âgées.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

